

EDITORIAL



La fin de l'année approche, bientôt les fêtes réuniront les familles. C'est un moment privilégié pour se retrouver sur nos valeurs de vie.

Toute l'année nous essayons, avec l'équipe municipale, de développer le lien social indispensable à un bien vivre ensemble.

Nous y portons une attention particulière en créant des manifestations permettant de briser l'isolement ainsi qu'en soutenant des événements sportifs, culturels, festifs...

Aussi abordons-nous cette période avec sérénité, confiance et générosité.

Bernard Plano

Les copines présentent

FEMME DE JOUEUR

Un spectacle de et avec
Camille BOUILHOU

RÉSERVATIONS
05 62 99 18 64
Service Culturel
Centre des Fêtes 21 H

VENDREDI
20 NOV. 2015
SALLE DES FÊTES 21 H

Mise en scène Gérard Pinter



■ AU SOMMAIRE ...

- Lannemezan à la Une
- Réforme territoriale
- Ligue Droits de l'Homme
- Economie
- Budget
- Agenda
- Retour TDF en photos
- Sports
- Le cantonnement
- Tribune politique



Les aînés connectés

L'informatique aujourd'hui fait partie de notre quotidien en tant qu'outil de communication et d'information. Les services d'Etat, les banques, les mutuelles... sont passés à l'ère informatique en ne communiquant que par ce biais. Or, l'accès à ces nouvelles technologies demeure une exception pour certains séniors. C'est pourquoi, la Mairie en partenariat avec l'association AGIRabcd (association générale des intervenants retraités et actions de bénévolat pour la coopération et le développement) ont créé l'Atelier informatique pour les aînés. Cette formation gratuite et ouverte à tous les séniors de plus de 65 ans se déroulera à l'EPI (Espace public informatique) dans la galerie Paul Bert. Elle a pour but d'aider les séniors à se familiariser avec le web, à apprendre à utiliser internet et à développer ses acquis sur la toile. Il sera par exemple possible, d'échanger des mails, des photos, des documents avec ses proches, d'écrire et répondre à des mails, d'être en lien avec

sa banque, d'organiser et stocker ses documents... Les résidents de l'EHPAD, en lien avec Madame Travaillard, intéressés par cette formation, peuvent également y participer. En plus d'apporter des connaissances pratiques cet atelier permettra également à ces séniors de se côtoyer, d'échanger ou encore de partager un moment convivial entre tous.

inscriptions auprès de M. Raison, formateur : 05 62 98 25 55 ou 06 77 95 43 69

Ateliers informatiques aux aînés **GRATUIT**

pour découvrir
pour apprendre
pour se connecter
pour s'amuser
pour s'exercer
pour se rencontrer
pour se raconter

le jeudi de 14h à 18h
salle du Renouveau
Galerie Paul Bert - rue Thiers

M. RAISON, formateur



Vice-champion du monde de pêche à la truite

C'est avec son père dès l'âge de 8 ans, que Bastien Pujos découvre les joies de la pêche. Il intègre alors l'APPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) de Lannemezan où très vite il est repéré par un club bordelais le Nokill33. Cette pêche consiste à prendre le plus de proies possibles pour ensuite les relâcher car seul le nombre de prises compte. Après avoir été bien classé lors des concours et compétitions sur l'année, il dispute le championnat de France par équipe à Quillan qui le mène au championnat du monde en Bulgarie à Asenovgrad. Cette équipe, menée par son père comme vice-capitaine, se compose de six pêcheurs dont un remplaçant. Durant 2 jours de pêche et pour sa première participation, cette équipe termine cette épreuve glorieusement à la deuxième place. Félicitations à cette team, à Bastien et à sa famille qui l'encourage en premier lieu !



Animations de Noël

- Du mardi 22 au jeudi 24 décembre, l'Office de Tourisme propose, pour cette fin d'année des animations de Noël à destination de toute la famille. Le Petit Train Musical déambulera dans les rues de la ville, transportant dans ses wagons, le grand homme vêtu tout de rouge et portant une longue barbe blanche. Le départ s'effectuera place des Droits de l'Homme et du Citoyen. Des stands maquillages seront également présents à l'intérieur de l'office du Tourisme.

- L'association des commerçants, finalise elle aussi ses animations du centre-ville pour les fêtes de fin d'année. Dès le samedi 19 décembre, le Père-Noël vêtu de sa hotte déambulera dans les rues commerçantes et assurera la distribution des bonbons pour petits et grands ! Notez que, pour faciliter vos emplettes, les magasins du centre-ville vous accueilleront le dimanche 20 décembre



Belle tournée du TFC

La quasi totalité des joueurs professionnels du Toulouse Football Club (TFC) accompagnés de leur entraîneur Dominique Arribagé et de leur staff se sont rendus ce mercredi 21 octobre au stade des Bourtolets à la rencontre des jeunes footballeurs du département. Le Football Club du Plateau organisateur de cette rencontre est fier d'avoir pu accueillir cet événement "SO TFC", qui tourne depuis quatre ans sur cinq dates annuelles seulement. La proximité des amateurs avec les professionnels, cet échange de photographies, d'autographes et parfois de techniques de jeu ont eu un intérêt certain, auprès des jeunes comme chez les adultes. Cette journée sera mémorable pour plus de 250 enfants présents sur le stade, et cela grâce à Antoine Cailleau-Pagès, le président du Football Club du Plateau soutenu par son équipe active et dynamique de bénévoles.



20 ans de jumelage !

En janvier 1995 Lannemezan rencontra, pour la première fois, la ville portugaise de Tondela. C'est alors que le processus de jumelage s'amorça et fut conclu officiellement.



Cathy Maupomé entourée de la délégation associative de Tondela

Les échanges ont alors foisonné avant de marquer un peu le pas cette dernière décennie. Mais la relation amicale entre les habitants reste toujours aussi vive et chaleureuse. La municipalité et les Amis de Tondela ont reçu, lors de la fête de la Saint-Jean, en juin dernier, une délégation de la ville jumelle portugaise. Leur séjour fut ponctué de visites de Knauf, PSI, Prugent et d'excursions touristiques à Lourdes, dans les Vallées d'Aure et du Louron. Une cérémonie de confirmation du jumelage s'est déroulée en présence des maires José Antonio et Bernard Plano qui ont alors signé une nouvelle convention et inauguré une plaque commémorant ces 20 ans du jumelage.

L'association "Les amis de Tondela", (créée en 1995) présidée par Cathy Maupomé, reste la cheville ouvrière de cette relation fructueuse entre Tondela et Lannemezan. Son fonctionnement original se différencie d'une association classique dans la mesure où elle ressemble davantage à un groupe d'amis qui œuvre au maintien du lien convivial et fraternel avec les homologues portugais.

Infos : Les Amis de Tondela : 05 62 98 26 55

Téléthon 2015 : changements de dates et de lieu

Les élections régionales se déroulant les dimanches 6 et 13 décembre 2015 à la salle des fêtes de Lannemezan, le Téléthon programmé nationalement les 4 et 5 décembre prochain, ne se tiendra pas à ces dates. En effet, il aura bien lieu le vendredi 27 et le samedi 28 novembre et se déroulera à la salle des fêtes de Pinas. A l'heure où nous mettons sous presse ce journal, Jean-Marie Da Benta, le coordonnateur lannemezanais et son équipe de bénévoles préparent le programme 2015. Dans les grandes lignes, nous y retrouverons dès le vendredi le spectacle des Associations du Plateau avec Les Bandouliers et la Zumba. Le samedi, ce sont les associations Inner wheel, le Renouveau du Plateau, Femmes Actives du Plateau



et la Fnaca qui nous régaleront de leurs saveurs traditionnelles.

Cet événement se clôturera le samedi soir avec un repas spectacle animé par Les Guinch' Pépettes et Planet Swing. Les élèves du Lycée Michelet organiseront pour la 3^{ème} année consécutive un cross aux kilomètres vendus lors du marché hebdomadaire du mercredi.

Le Téléthon de Lannemezan profite ici pour remercier tous ses partenaires pour leur implication dont l'imprime-

rie Dupont, Carrefour, Intermarché, Monoprix, le Fruiter du Plateau, la Communauté des Nestes Baronnies, le Lycée, les Hôpitaux de Lannemezan, Mme Ortuso, l'Entraide Paroissiale, Mr Delpérié, les écoles et directrices des ALAE, la Mairie de Lannemezan, Mr Sentous pour la partie son et lumière et toutes ces dynamiques associations lannemezanaises.

Rappelons que Jean-Marie Da Benta, a remis, pour l'édition 2014, un chèque conséquent de 7.639,45 € à François Vandenmosselaer, le coordonnateur départemental.

Reste donc à faire mieux pour 2015 !

Pour le programme, merci de consulter le site de la ville, lannemezan.fr ou bien de vous rendre en Mairie ou à l'Office du Tourisme.

Le marché hebdomadaire du mercredi sera maintenu en lieu et date le mercredi 11 novembre 2015

Nouveau découpage, nouvelles compétences

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), après l'accord sur le texte lors de la réunion de la commission mixte paritaire le 16 juillet. Il s'agit du troisième volet de la réforme des territoires, voulue par le président de la République, après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions.

C'est la loi NOTRe (Nouvelle organisation Territoriale de la République) qui répartit les compétences entre collectivités locales. Ce troisième volet de la réforme territoriale, (amorcée en 2012 après les grandes lois de décentralisation de 1982, 1983 et 1992) après la création des métropoles et le découpage de la France en 13 régions, a été adopté par les Sénateurs le 16 juillet, après un compromis trouvé le 9 juillet, entre députés et sénateurs. Entrée en vigueur le 9 août, la loi NOTRe entérine une montée en puissance des régions et des intercommunalités.

La répartition des compétences est clarifiée et la carte intercommunale est achevée avec l'instauration d'un seuil minimal à 15.000 habitants pour les communautés de communes (avec certaines dérogations possibles). Longtemps évoquée, l'élection au suffrage universel direct pour toutes les intercommunalités n'a finalement pas été retenue et inscrite dans la loi NOTRe, elle a supprimé la clause générale de compétence pour les départements et les régions. Chaque niveau de collectivité se voit alors confier des compétences et des domaines d'intervention précisés et répartis ainsi :

- les compétences exclusives : compétences placées sous la responsabilité unique d'une collectivité
 - les compétences partagées : celles dans lesquelles plusieurs collectivités peuvent intervenir conjointement
- Toutefois, les communes et intercommunalités ont toujours la possibilité d'agir de manière volontaire sur toute question d'intérêt public local.

La nouvelle carte des régions

Le deuxième volet de la réforme territoriale vise à réduire le nombre de régions de 22 à 13.

Le 22 avril 2015, le Gouvernement a présenté les principes et la méthode permettant l'adaptation de l'organisation territoriale de l'État à la nouvelle carte des régions. Sept préfets préfigurateurs ont été nommés par Manuel Valls (les préfets d'Alsace, d'Aquitaine, de Bourgogne, de Midi-Pyrénées, de Haute-Normandie, du Nord-Pas-de-Calais et de Rhône-

Alpes). Ils seront chargés, dans les sept nouvelles régions fusionnées, d'élaborer et de coordonner le projet d'organisation régionale. Ils ont arrêté début juin 2015 le choix du siège des futurs chefs-lieux provisoires des sept régions fusionnées.

La région consacrée

À l'origine, le gouvernement visait surtout à permettre aux régions françaises de rivaliser avec les puissantes régions des pays voisins au niveau européen, comme les Länder allemands ou les provinces espagnoles. Malgré les compromis consécutifs à l'étude du projet de loi au parlement, l'essentiel a été sauvé et les pouvoirs des régions ont bien été renforcés.

AVANT
LA CARTE AVEC
22 RÉGIONS
EN MÉTROPOLE





La loi renforce le rôle de la région en matière de développement économique. Elle sera notamment responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. Elle devra présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour une durée de cinq ans. La région aura également la charge de l'aménagement durable du territoire en rédigeant un schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT) dans lequel figureront les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

Le département conforté

Contrairement aux premières discussions, le département n'est pas affaibli. Il est positionné comme collectivité disposant des compétences de solidarité sociale et territoriale. Il aura donc aussi la charge de piloter l'action sociale de proximité, l'aide à l'enfance et à la famille. Il conserve ses compétences en matière de gestion des collèges et de voirie et reste responsable

Avant la loi NOTRe, les compétences des régions étaient centrées sur le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, la gestion des lycées, les TER et l'aménagement numérique. Désormais, la Région a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, le soutien à la politique de la ville et à la rénovation urbaine et le soutien aux politiques d'éducation et l'aménagement et l'égalité de ses territoires, ainsi que pour assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes.

des compétences de solidarité. Enfin la loi garantit au département la possibilité de financer des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes et leurs groupements à leur demande.

Les services de transport routier départementaux et les transports scolaires seront confiés à la région. Il sera néanmoins possible, par convention, aux régions de déléguer leur compétence en matière de transport scolaire aux départements.

Renforcement des intercommunalités.

Les intercommunalités passeront de 5.000 à 15.000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie. Des dérogations pour les zones de montagne et les territoires peu denses seront possibles avec un seuil minimal à 5.000 habitants. En outre, les intercommunalités de 12.000 habitants au moins récemment constituées pourront être maintenues.

Le transfert obligatoire aux communautés de communes et aux communes d'agglomération des compétences communales en matière d'eau et d'assainissement est reporté au 1^{er} janvier 2020.

Pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération, deux compétences supplémentaires deviennent obligatoires :

- l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage (compétence que notre communauté de communes, CCPLB, exerce depuis plusieurs années déjà),



Schématiquement, les compétences entre collectivités se répartissent ainsi :

- les communes ont été préservées comme collectivités locales de proximité
- les intercommunalités montent en puissance pour améliorer l'offre de services au public
- les départements sont centrés sur la solidarité sociale et territoriale
- les régions sont renforcées pour l'aménagement du territoire, le développement économique et la mobilité



- la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (de même nous l'exerçons aussi depuis plusieurs années à travers le SMECTOM). Il faut aussi noter que la compétence développement économique ne peut plus être partagée et revient entièrement aux communautés de communes.

Toutefois des aménagements spécifiques sont prévus tels que, la collectivité de Corse qui deviendra une collectivité à statut particulier en lieu et place de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse du Sud et de Haute-Corse à compter du 1^{er} janvier 2018 ; ainsi que la création de la métropole du Grand Paris, qui elle, est confirmée pour le 1^{er} janvier 2016.

Processus d'aménagement du territoire français, la décentralisation permet de transférer des compétences administratives de l'État vers les collectivités locales. La France se compose de 101 départements, 36.700 communes, 22 régions et 2.600 groupements intercommunaux.

Aujourd'hui, la France compte quatre échelons administratifs locaux qui se partagent des compétences : commune, intercommunalité, département et région. Cet empilement des échelons d'administration, les compétences partagées et les financements croisés sont souvent résumés par l'expression "millefeuille territorial". Cette organisation est souvent illisible pour le citoyen et nuit à l'efficacité de l'action publique des territoires.

Un nouveau périmètre pour la CCPLB à l'horizon 2017

Dans le fil droit de la loi NOTRe, Madame la Préfète des Hautes-Pyrénées a présenté le 18 septembre dernier son projet de nouveau découpage intercommunal pour le département, lors de la réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI). En ce qui concerne la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan et des Baïses (CCPLB) une fusion avec les communautés de communes des Baronnies et de Neste Baronnies est proposée. Cette fusion permettrait alors de dépasser le seuil des 15.000 habitants posé par la loi pour parvenir à 17.799 habitants. La suggestion de Madame la Préfète retient le fait que ces trois communautés de communes forment un périmètre qui correspond dans ses grandes lignes au bassin de vie constitué autour du pôle de services de Lannemezan. Elles sont déjà engagées dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et sont membres du même Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux (PETR). Par ailleurs, elles détiennent des compétences similaires en matière d'environnement et cadre de vie, de développement économique, de tourisme et de logement. Conformément à la loi NOTRe, les conseils municipaux de toutes les communes concernées et les trois conseils communautaires doivent, avant le 4 décembre prochain, délibérer sur cette proposition. Lannemezan Infos vous tiendra informé dans ses prochains numéros de l'avancée de cette fusion programmée.



Questions sur notre future région

Pourquoi vote-t-on les dimanches 6 et 13 décembre prochain ?

C'est la loi relative à la délimitation des régions du 16 janvier 2015 qui fait naître 13 nouvelles régions, issues de la fusion des 22 actuelles, au 1^{er} janvier 2016.

Fusion de notre région Midi Pyrénées avec celle du Languedoc – Roussillon. Quel en sera son nouveau nom ?

Dans l'immédiat le nom est provisoire et est constitué de la juxtaposition dans l'ordre alphabétique des noms des deux régions fusionnées : Languedoc- Roussillon – Midi-Pyrénées (LRMP). Un récent sondage réalisé par la Dépêche du Midi a fait ressortir une préférence pour le nom Occitanie. Toutefois le nouveau nom sera décidé par le Conseil régional avant le 1^{er} juillet 2016.

Quelle capitale régionale ?

Aujourd'hui Toulouse a été ciblée pour devenir la capitale de cette nouvelle région. Néanmoins une négociation est toujours possible entre les villes concernées et ce jusqu'en juillet 2016.

Qui élit on ?

1.757 conseillers régionaux pour les 13 nouvelles régions. Spécifiquement pour notre nouvelle région : 158 conseillers dont 9 pour notre département.

Pourquoi une nouvelle carte des régions ?

La réforme territoriale a pour objectif de rendre l'Etat plus efficace dans le nouveau cadre régional. L'un de ses objectifs est de clarifier le rôle de chaque échelon du territoire : commune, département, région. Elle vise à renforcer les capacités de pilotage stratégique au niveau de grandes régions.

Elle s'accompagne d'une modernisation de la fonction publique, avec comme objectifs l'amélioration de la qualité du service public, son accessibilité dans tous les territoires et le renforcement de la cohésion sociale territoriale.

Quel sera le rôle de cette nouvelle région ?

La loi NOTRe – Nouvelle Organisation Territoriale de la République – dernier volet de l'organisation de la République (lire en page 4) est venue confirmer les compétences des régions.

Ligue des Droits de l'Homme : un combat universel

Association de la loi de 1901, la Ligue française de défense des droits de l'Homme, « LDH », regroupe les femmes et les hommes de tous horizons et toutes conditions, qui choisissent librement de s'associer afin de réfléchir, discuter, agir pour la défense des droits et libertés, de toutes et de tous. Elle intervient sur l'ensemble du territoire à travers ses sections locales.

De tous les combats et de tous les rassemblements

Créée en 1898 pour défendre un innocent, le capitaine Dreyfus, (accusé à tort d'avoir livré des documents secrets français à l'Empire allemand dans un contexte social antisémite) la Ligue des droits de l'homme et du citoyen (LDH) est de tous les combats. Combats pour la justice, les libertés, les droits



civiques et politiques, les droits économiques, sociaux et culturels, contre le racisme et l'antisémitisme et cela depuis plus de 116 ans.

La LDH se développe très vite et est à l'initiative de nombreuses campagnes, dans les années 1900 - 1920, en faveur de responsables syndicalistes poursuivis. Elle intègre alors la défense des droits économiques et sociaux et pose avec vigueur le problème de la justice sociale et des droits des travailleurs.

Au lendemain de la Première guerre mondiale, elle s'efforce de maintenir le dialogue pour préserver la paix, avec les autres ligues européennes, en particulier la ligue allemande et la ligue belge. En s'unissant elles créent alors la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH) en 1922. La LDH prend la tête d'une campagne en faveur des soldats condamnés et fusillés à tort par les conseils de guerre, elle



obtient de nombreuses réhabilitations. C'est le thème d'une animation théâtrale et musicale "639 des morts pas comme les autres" fusillés injustement pour l'exemple, qui attendent dans le cadre d'une réhabilitation collective que leur honneur leur soit rendu (cf page 9).

Dans les années 30, la Ligue joue un rôle important dans le rassemblement de toutes les forces démocratiques et progressistes dans la lutte contre le fascisme. C'est au siège de la Ligue des droits de l'Homme qu'est signé le Pacte des partis de gauche, syndicats et associations antifascistes, qui fonde le Front populaire en 1935.

Après la guerre, la LDH se reconstitue, très affaiblie, sans beaucoup de soutien des institutions et des forces politiques. C'est alors que l'arrivée en son sein de personnalités engagées dans le combat anticolonialiste est pour elle un facteur de renouvellement important.

Autre combat qui favorise sa relance, celui qu'elle mène dans les années 70 pour défendre les libertés dans l'armée (avec la création du collectif Droits et libertés dans l'institution militaire, le DLIM, en 1977), en faveur de réformes législatives pour la liberté de la contraception et de l'avortement, l'abolition de la peine de mort et l'abolition de lois répressives comme la loi dite "Sécurité et liberté".



Une section active

Dans un contexte de crise économique et de chômage croissant, elle définit la citoyenneté sociale, pour lutter contre les nouvelles formes de pauvreté, contre les licenciements abusifs, pour le droit au logement et aux soins.

De manière plus générale, la LDH se consacre de manière prioritaire à la lutte contre les discriminations. Elle entame avec la FIDH une action vigoureuse contre l'impunité internationale.

Elle entend, avec les autres Ligues européennes et la FIDH, imposer l'inscription de la lutte pour les droits de l'Homme dans les préoccupations de l'Union européenne (d'où la constitution en 2000 de l'Association européenne de défense des droits de l'Homme). Elle est attentive aux problèmes soulevés par les progrès de la science et des nouvelles techniques de communication.

En mai dernier, Françoise Dumont a été élue présidente lors du 88^{ème} congrès national, au Mans de la Ligue des droits de l'Homme.

Originaire de Gourdan-Poulignan, Claude Castex, retraité de l'éducation nationale est l'actuel président de la section LDH de Lannemezan. C'est en tant qu'instituteur qu'il prend, en région marseillaise, ses premières fonctions.

Avide de connaissances et de challenge, il passe alors avec succès les concours de professeur des collèges puis de professeur en lycées. N'ayant pas obtenu sa mutation aux alentours de chez lui, c'est en retraite qu'il revient s'installer dans sa ville natale, près de Lannemezan. Toujours investi dans la ligue des Droits de l'homme en région PACA, c'est tout naturellement qu'il rejoint, en 2009, la section de Lannemezan, la plus proche de son domicile et qu'il s'affaire à remobiliser. Elle compte, actuellement, plus de 20 adhérents et mène des actions de sensibilisation et de conférence essentiellement en milieu scolaire. La Ligue des droits de l'Homme est un acteur civique libre et indépendant des partis politiques, des syndicats et des associations. La section de Lannemezan participe le plus souvent discrètement à diverses actions locales lors de relations étroites avec RESF65, Réseau d'Education Sans Frontière et avec le tribunal correctionnel de Saint Gaudens en intervenant sur des journées citoyennes. La section active de Lannemezan met en place le concours national lancé par la Ligue "écrits pour la fraternité" sur le thème "on ne naît pas citoyen, citoyenne, on le devient" qui s'adresse aux élèves du primaire au secondaire. Tous les textes qu'ils soient en prose ou en vers, des scènes de théâtre, des textes de chanson et autres tels que chansons en musique, vidéos, œuvres graphiques,... seront examinés par un jury local dès le mois d'avril avec

sélection des 2 meilleurs textes pour concourir au niveau national. (cf encadré). En cette période de commémoration officielle de la Grande Guerre, la section propose trois jours d'animation en novembre dont le programme est détaillé ci-contre. De plus, au travers de la journée de la laïcité une lecture de textes par le Théâtre du Griot Blanc d'Auch sera proposé en salle du renouveau mercredi 9 décembre prochain à 18h.



Claude Castex, président de LDH de Lannemezan

Appel à participation : Ecoliers, collégiens, lycéens, à vos stylos !

Créé en 1991, le concours "Poèmes et lettres pour la fraternité", renommé en 2005 "écrits pour la fraternité", s'adresse aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée et d'institut médico-éducatif (IME), mais aussi aux individuels. Les textes sont classés et primés selon sept catégories : 1) Grande section, CP et CE1 - 2) CE2, CM1, CM2 - 3) 6e, 5e - 4) 4e, 3e - 5) Lycée - 6) Œuvres étrangères - 7) IME et autres institutions ou classes spécialisées. Dans chaque catégorie, les œuvres individuelles et collectives sont primées séparément. Les « autres œuvres » (graphiques, musicales et/ou vidéographiques...) font aussi l'objet d'un palmarès séparé.

Une action partout, pour tous

La Ligue des droits de l'Homme est un acteur civique libre et indépendant des partis politiques, des syndicats et des associations. Elle se revendique comme citoyenne, impliquée dans la vie politique, elle participe à ses débats. Elle combat les injustices, le racisme, le sexisme, l'antisémitisme et les discriminations de tous ordres. Elle s'intéresse à la citoyenneté sociale et propose des mesures pour une démocratie forte et vivante, en France et en Europe. Elle défend la laïcité contre les instrumentalisations xénophobes, les libertés, l'égalité des droits et la fraternité comme fondement d'une société fraternelle et, donc, solidaire.



Programme d'animation dans le cadre de la commémoration de la Grande Guerre 1914-1918

■ **639**, pièce de théâtre

Dimanche 8 Novembre, 17h, salle des fêtes

Un spectacle mémoire de la Compagnie itinérance en collaboration avec la compagnie "la Boite à Jouer"

Mise en scène Hervé Carrère, interprété par Jean-Pierre Pitto, Hervé Carrère et Jean-Claude Gérard à la flûte.



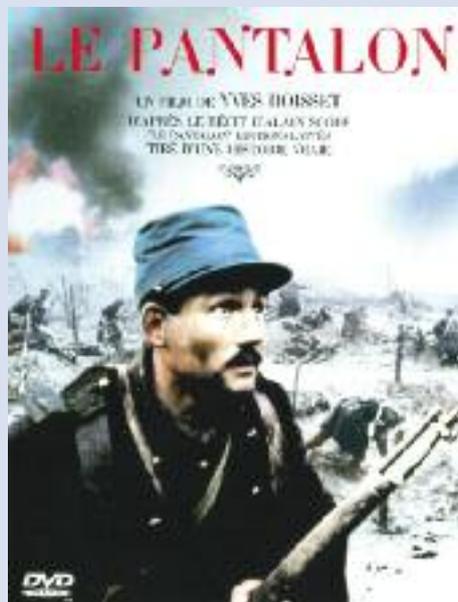
illustration Tardi avec l'aimable autorisation des Editions Casterman

■ **le pantalon**, film

Lundi 9 Novembre, 20h30, salle du renouveau

Dans ce film, le réalisateur Yves Boisset dénonce, à travers une stupéfiante histoire vraie les absurdités de la guerre et l'acharnement aveugle d'un commandement militaire bien décidé coûte que coûte, à "faire un exemple".

Projection présentée et commentée par Pierre GUEGUEN, Secrétaire National de la Libre Pensée

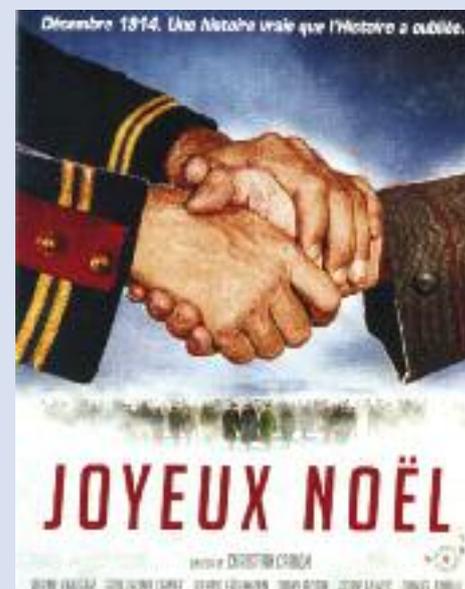


■ **Joyeux Noël**, film

Mardi 10 Novembre, 20h30, salle du renouveau

Ce film décrit l'impensable et curieuse fraternisation d'hommes voués à s'entretuer et qui, l'espace d'une nuit permettent aux sentiments humains de dominer l'horreur de la guerre. Sélectionné au Festival de Cannes en 2005, il a été nommé au Golden Globe et à l'Oscar du meilleur film étranger en 2006.

Projection présentée et commentée par Jean-François MIGNARD, Secrétaire National de la Ligue des Droits de l'Homme



La LDH est une association généraliste. Pour se construire, l'humanité a besoin de la réalisation effective des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux, culturels et écologiques.

Ni l'avenir du monde, ni la citoyenneté ne peuvent se diviser. La LDH considère que les droits se confortent les uns les autres.

La LDH est aux côtés de toutes celles et tous ceux qui refusent d'être considérés ou désignés par le seul prisme de leur religion, de leur « race », origine, couleur, ethnie ou autre assignation qui leur est imposée; de tous ceux qui refusent tous les racismes et entendent bénéficier de l'égalité des droits. Elle défend toutes celles et ceux qui sont jugés « différents »

– comme les Gens du voyage ou les Roms –, trop souvent victimes des peurs irrationnelles, de l'exclusion, violente ou insidieuse, et de campagnes de stigmatisation.

La LDH combat les injustices, le racisme, l'antisémitisme et les discriminations de tous ordres.

Elle mène une activité soutenue notamment par le biais de permanences en matière de droit des étrangers, pour l'égalité femmes-hommes, pour la liberté de création et contre la censure, et plus généralement en tout domaine où les droits sont bafoués. Elle intervient devant les tribunaux aux côtés des victimes de discriminations.

La LDH travaille avec toutes celles et tous ceux qui veulent construire une société de dignité, luttent contre les violences policières, les intrusions sécuritaires dans la vie personnelle, qui défendent le droit et les droits au travail, le droit au logement, le droit à un environnement sain, à la santé, à l'éducation. Elle agit aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire et promeut la responsabilité sociale des entreprises et l'amélioration des services publics.

Elle intervient en milieu scolaire et universitaire pour développer l'éducation à la citoyenneté en portant les valeurs de la République, en luttant contre les peurs qui nourrissent les réflexes d'exclusion et de discrimination.

Coup de projecteur sur la zone industrielle Peyrehitte

Le lotissement industriel Peyrehitte fêtera bientôt ses 20 ans : l'occasion de mettre un coup de projecteur sur cet espace méconnu du grand public.



Au sud de l'autoroute A64, le quartier Peyrehitte est à l'écart de l'urbanisation. Choisi au départ pour sa position stratégique à la sortie des vallées, ce bout de lande a accueilli au début du siècle dernier Aluminium Pechiney, qui était alors propriétaire de l'ensemble des parcelles. A la fin des années 90, la Commune est devenue propriétaire d'une première partie des terrains (Peyrehitte 1) qui représente 20 ha, puis Peyrehitte 2 (une dizaine d'hectares). Ce n'est qu'en 2007, au moment de l'implantation du groupe Knauf Insulation, qu'ont été acquis 10 ha supplémentaires, à l'euro symbolique. Longtemps les établissements De Jésus, puis ESL, chacun situé à une extrémité de Peyrehitte 1, sont restés

seuls au milieu de la lande. Il faudra attendre 2003, avec la constitution du service développement économique de la ville et un travail d'animation de tous les instants, pour que la zone industrielle prenne son véritable envol. Des parcelles à la découpe sont proposées aux porteurs de projet après une analyse du dossier. Peyrehitte dispose également d'un hôtel d'entreprises de 800 m², qui permet, par le biais de conventions, d'héberger de manière transitoire des entreprises en devenir.

Au-delà du lotissement communal, le cœur de la zone d'activités accueille des entreprises prestigieuses de rang international Knauf Insulation, Prugent, Arkéma, Neltec, sur une centaine d'hectares au total, ce qui représente

500 emplois

Saluons l'implantation en cours de la Société Mécamont sur l'ancien site de Carbone-Savoie qui intervient sur les téléphériques et barrages du monde entier et va compter 70 collaborateurs.

Chiffres clés :

Peyrehitte I : 20 ha – 15 entreprises

Peyrehitte II : 3 ha – 10 entreprises

Peyrehitte III : 10 ha – 2 entreprises

Taux de remplissage : 85 %

Surfaces disponibles : 6 ha

Des avantages de premier rang

La zone Peyrehitte est idéalement située, en sortie d'autoroute, à l'écart des zones résidentielles, longée par des routes départementales (d'Avezac, de la Barthe, des Usines) et connectée au réseau ferroviaire. Au-delà de ses dessertes, la zone dispose de toutes les utilités attendues par les entreprises, notamment industrielles : réseaux gaz et électricité aux puissances nécessaires, fibre optique, eau brute pour le besoin des process, gestion des effluents, rétention des eaux pluviales. « *Nous sommes en mesure de répondre aux besoins standards des entrepreneurs, mais nous sommes également en capacité de candidater lorsque des groupes industriels cherchent à s'implanter avec des cahiers des charges particulièrement exigeants. Dans la compétition qui oppose les territoires pour attirer des activités créatrices d'emplois, Lannemezan grâce à la zone Peyrehitte arrive régulièrement à retenir l'attention des investisseurs. L'essai est parfois transformé, comme se fut le cas avec le groupe Knauf* » précise Damien Sibel, responsable du service développement économique de la ville. La zone bénéficie en outre d'avantages économiques à l'implantation. La Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) garantie des allègements fiscaux, quand à la zone AFR (Aide à Finalité Régionale) elle permet de déroger aux règles communautaires et ainsi de déplaçonner le montant des aides à l'investissement. Il n'existe pas de meilleures conditions pour s'implanter!

15 ans de développement

Peyrehitte 1 : 2 entreprises en 2002. 15 entreprises en 2015 ! Sur les 20 ha de la zone, seuls 8.000 m² restent à céder. Notons sur cette zone le dynamisme tout particulier de PSI et de F-TECH, en croissance constante.

Peyrehitte 2 : En 2002 Mac Pneus et Sud Ouest Remorques étaient déjà présents. L'ensemble des locaux a été réaffecté. La Niche à Bière et le restaurant "Sortie 16" marquent en entrée de zone ce renouvellement. 3 nouveaux lots ont été aménagés en 2014. L'un accueille désormais la menuiserie Cascarra et les deux autres sont en cours de cession au garage Fertin, dépanneur, qui y construira ses locaux en 2016.

Peyrehitte 3 : c'est le dernier et l'ultime lotissement communal du secteur Peyrehitte. La zone accueille en front de route départementale (route de la Barthe) le centre d'imagerie médicale,

et depuis quelques mois l'usine d'analyse ultra robotisée des laboratoires Biomédica. Un projet de pôle d'activités libérales est en cours de structuration. De nouvelles professions de santé devraient notamment s'installer. A noter l'implantation en cours de Recurt Sécurité Incendie, avec un chantier qui devrait démarrer au premier semestre 2016 !

Quid d'Aluminium Péchiney

Knauf a mobilisé la partie non bâtie de l'ancienne usine, la zone "green field". A la lande qui marquait en 2002 l'horizontalité du paysage de ce bout de plateau, c'est désormais la verticalité de la cheminée de l'usine qui accroche le regard, à la façon d'un totem. 204 emplois sont à ce jour comptabilisés chez ce seul industriel. Mais la revitalisation est toujours d'actualité. La récente fermeture de Carbone Savoie a laissé des installations, mais pas de friche ! Des travaux sont en cours pour accueillir les activités de Mécamont. Au-delà du transfert de l'activité historiquement située à Arreau, cette implantation va créer environ 20 emplois en sus des 50 emplois déplacés, et s'accompagne de belles innovations, dont nous ne pouvons rien dévoiler pour l'heure !

Reste l'emprise des anciennes barres d'électrolyse, 20 ha que nous réservons en accord avec le propriétaire à un projet industriel d'envergure, avec la volonté de connaître un nouveau succès pour définitivement tourner la page des plans sociaux, diversifier les activités pour moins exposer le territoire aux aléas économiques, et permettre la création d'emplois pour les lannemezanais, d'aujourd'hui et de demain.

Contact : service développement économique,
damien.sibel@gmail.com ☎ : 05.62.40.72.85



Le Club d'Entreprises : un atout pour notre territoire



Nicolas Tarrene, président de PSI et Président du Club d'Entreprises

Véritable ambassadeur de notre pôle économique, le Club d'entreprises se redynamise en renouvelant son bureau. Association loi 1901, le Club d'Entreprises est bien plus qu'une liste de sociétés réunies autour d'un concept. C'est à la fois un laboratoire d'idées, un lieu d'échanges, d'informations pour toutes ces enseignes adhérentes sur des problématiques et des sujets communs. Il se veut être également un organisme fort vers l'extérieur pour rappeler que Lannemezan est une terre d'initiatives et de projets. Nicolas Tarrene, fraîchement élu président du Club le définit ainsi "Promouvoir le pôle économique de Lannemezan, attirer de nouvelles activités et échanger entre chefs d'entreprises dans l'esprit "on est plus fort à plusieurs" tels sont les leitmotivs de notre association". Reconnu par nos partenaires extérieurs départementaux, régionaux, le Club véhicule une image positive de la ville aux investisseurs potentiels.



Nouveau service médical sur le Plateau : bien vu !

Il est désormais possible de profiter d'un nouveau service médical de proximité et ce depuis le 19 octobre ! C'est à l'initiative des docteurs Cho-beaux et Lepoutere qu'un cabinet d'ophtalmologie propose des consultations à Lannemezan. Ce projet, accompagné par la commune afin d'en faciliter l'ensemble des démarches administratives et techniques, s'inscrit dans une dynamique avec la ferme intention de poursuivre l'implantation des professionnels de santé sur notre territoire. Toute activité de nature à renforcer l'attractivité de Lannemezan est sans nul doute la bienvenue. En matière de santé c'est d'autant plus vrai que l'existence d'une offre complète peut être un critère déterminant pour l'installation de familles. Originaire de la région de Pau, le docteur Lepoutere explique son choix de créer, avec son confrère exerçant à

Tarbes, un cabinet sur Lannemezan : «La position de la ville, sa dynamique de développement ainsi que l'absence d'offre de soin en matière d'ophtalmologie sur le Plateau nous ont fortement décidés à nous installer.

Notre ambition était de démarrer rapidement, nous avons trouvé un local clair et fonctionnel que nous avons adapté à nos besoins pour accueillir au mieux nos patients».

Les consultations se déroulent du lundi au vendredi, au 256 rue Peyrehitte. Le secrétariat est joignable au 05.62.39.82.07.



Modernisation et réhabilitation thermique à la Cité des Bans

L'ensemble des travaux aux normes "bâtiment basse consommation" a été effectué en deux tranches de rénovation sur les immeubles de la Cité des Bans. La première période de ces travaux concerne 52 logements qui ont démarré début 2014 pour s'achever à l'automne 2015. Quant à la seconde tranche sur 65 logements, elle a commencé en mars dernier et devrait s'achever au printemps 2016. L'OPH65 a réalisé cette réhabilitation dans le but d'améliorer l'environnement et la qualité de vie des locataires. Une cité discrètement colorée qui inspire la gaieté. C'est aussi l'OPH65 qui vient de finaliser les appartements de la résidence Arc-en-ciel, rue du Hourquet, près de la caserne des pompiers, à l'entrée de la ville. 22 de ces logements attribués seront livrés en décembre, 16 restent disponibles pour une livraison en avril 2016. Ces pieds-à-terre de type T3 et T4, avec garage et jardin offrent des loyers avantageux (à partir de 400 € toutes charges comprises).



Coût total des travaux : 25.000 € / logement, financés par plusieurs subventions : Midi-Pyrénées, conseil départemental, fonds propres OPH 65 et emprunts éco-prêts.



La nouvelle résidence Arc-en-ciel, rue du Hourquet, de l'OPH65, livrera ces derniers logements le printemps prochain.



Contact sur Lannemezan
OPH 65
20, rue Cité des Bans
bâtiment C, entrée 1, porte 1
Tél : 05 62 98 27 94
www.oph65.fr

Une année budgétaire compliquée

Le Conseil municipal a voté le 20 avril dernier le Budget 2015 pour un montant total de 12,23 millions d'euros similaire à celui de 2014. Avec des entrées financières diminuées et des travaux assumés en grande partie par les divers services municipaux, la ville maîtrise avec sérénité cette année 2015.

Des contraintes financières supplémentaires pour le budget 2015, avec une recette de fiscalité perdue de 231.021 €, une Dotation Globale de Fonctionnement en baisse de 160.067 €, mais la poursuite d'objectifs ambitieux, ont conduit à l'élaboration d'un budget prudent et raisonnable.

Les chiffres clés du budget communal

Budget d'investissement 2015 :	2,47 M€	[2,38 M€ en 2014]
Budget de fonctionnement 2015 :	9,76 M€	[9,81 M€ en 2014]
Emprunt 2015 :	0,70 M€	[0,20 M€ en 2014]
Remboursement en capital 2015 :	0,61 M€	[0,55 M€ en 2014]



Le budget communal

Le budget 2015 note une légère augmentation côté investissement d'environ 90.000 €. Certes, toujours pas de grands chantiers structurants cette année, mais la ville assure le maintien d'un programme d'investissement raisonnable, la poursuite de l'entretien de notre patrimoine et l'amélioration de nos équipements par le biais des travaux en régie effectués par la compétence de nos services techniques municipaux. En fonctionnement, les charges à caractère général sont stabilisées. Il faut dire qu'une "commission achats" hebdomadaire a été instituée. On y discute de l'opportunité et de la priorisation des dépenses demandées par chaque service. Les discussions y sont souvent âpres, mais la raison et la prudence finissent toujours par l'emporter. Les dépenses de personnel sont maîtrisées, avec une diminution de 117.000 € par rapport au budget primitif 2014 et ce, malgré une augmentation de cinq points d'indice pour les agents de catégorie C, qui représentent la majorité du personnel communal. Le budget assainissement est en baisse, mais priorité absolue a été donnée à la rénovation et à la modernisation de la station d'épuration, structure indispensable au traitement des eaux usées.

Les budgets annexes

Assainissement 2015 :	1,93 M€	[3,00 M€ en 2014]
Peyrehitte III :	2,36 M€	[2,80 M€ en 2014]
Hôtel d'entreprises 2015 :	0,13 M€	[0,13 M€ en 2014]
Exploitation forestière 2015 :	0,08 M€	[0,24 M€ en 2014]

Les taux d'imposition

Taxe d'habitation 2015 :	26,72 %	= [2014]
Taxe foncière sur le bâti 2015 :	16,93 %	= [2014]
Taxe foncière sur le non bâti 2015 :	38,54 %	= [2014]
CF des entreprises 2015 :	30,47 %	= [2014]

Les taux d'imposition

Les taux d'imposition, eux, restent inchangés depuis 2013. A contrario de nombreuses communes, face aux efforts demandés par l'état aux collectivités territoriales, l'objectif premier lors de l'élaboration du budget a été de maîtriser la pression fiscale auprès des administrés, tout en continuant à offrir un service public et des prestations de qualité aux lannemezanais. Seule la rigueur quotidienne nous aide à remporter ce pari !

“Femme de” et “fille de” joueurs de rugby

Short, bandeau et talons aiguilles, Camille Bouilhou joue son match, seule en scène, pendant 80 minutes.

Et 1, et 2 et 3

Jamais 2 sans 3 ! C'est fait Camille Bouilhou remontera sur les planches de la salle des fêtes de Lannemezan pour la 3^{ème} fois et ce pour notre plus grand bonheur. En effet, grâce au Service Culturel l'an passé nous avons pu apprécier sa prestation dans "Adultères" de Woody Allen par le Grenier des Arts de Toulouse. Plus lointain, en 2009, nous avons fait sa connaissance dans "Arrête de Pleurer Pénélope", mis en scène par Gérard Pinter, où elle incarnait une jeune fille irrésistible et pétillante. Déjà, son père et son mari étaient présents dans la salle ; une lueur de fierté brillait dans leurs yeux. Cette fois c'est en one-woman show, sur ses propres textes et avec ce même metteur en scène avec qui elle a plaisir à travailler qu'elle revient sur le Plateau.

“
Une heure et demi de one
woman show, de l'énergie et
des rires en pagaille
Midi Olympique ”

familiales, impressionne par ses cadrages-débords pour toujours concrétiser dans l'en-but et ainsi gagner son match tous les soirs sur scène. C'est sur, c'est du sport et elle assure, tout de rose vêtue du haut de ses talons aiguilles ! Elle assume seule sa réussite qu'elle ne doit qu'à ses efforts, ses études et son tempérament de gagnante. “Le maillot de l'équipe de France, ne s'achète pas, tu dois te le gagner” lui a dit un jour son père et elle en a fait son leitmotiv, sa préparation d'avant match ! Après de brillantes études littéraires, elle intègre le Cours Florent à Paris où elle décroche une mention très bien. Puis, tout s'enchaîne, remarquée dans "Arrête de Pleurer Pénélope", elle intègre "le Duo des Non" et joue à Avignon. C'est au théâtre des 3T qu'elle débute et qu'elle s'illustre actuellement avec "Femme de Joueur" son match de 80 minutes qu'elle nous présentera à Lannemezan le vendredi 20 novembre prochain. Dans ce show aux couleurs

rose bonbon et au ton humoristique, Camille nous raconte des anecdotes cocasses d'avant et d'après match, caricature des supportrices et surtout

“
Elle est jolie et intelligente, son spectacle,
“Femme de Joueur” est drôle et pertinent.
Camille, sort de l'ombre des deux hommes
de sa vie pour caricaturer l'envers du décor ”
Le Journal du Rugby

fait preuve d'autodérision. Parfois, son entourage se méfie gentiment d'elle par crainte de voir détourner leur propos ou comportement dans son prochain spectacle ! C'est aussi ça l'esprit d'équipe ! D'ailleurs, nous savons que dans son prochain spectacle, sa fille sera sa première source d'inspiration. A suivre...

Réservations au Service Culturel,
galerie Paul Bert, rue Thiers, ☎ 05 62 99
18 64 Tarifs : 20€ normal, 25€ carré d'or
service.culture.lannemezan@gmail.com

Une inspiration familiale

Son spectacle "Femme de Joueur" relate quelque peu sa vie de "fille de" et "femme de" joueurs de rugby. Elle s'inspire de son vécu de petite fille avec un père, Philippe Dintrans, talonneur au Stado, capitaine de l'équipe de France et également de son histoire de femme et de supportrice de son mari, Jean Bouilhou, troisième ligne à la Section Paloise. C'est donc sur un terrain bien connu et pratiqué quotidiennement que Camille Bouilhou transforme tous les soirs son essai, au théâtre des 3T à Toulouse et sur les routes du Sud-Ouest.

Un parcours sans faute

Après un coup d'envoi direct, elle raffute, parfois tape en touche, contre-attaque, provoque des mêlées





En Bref

- Le Noël du RAM (Relais d'assistantes maternelles) aura lieu le jeudi matin 3 décembre à la salle du Renouveau. Les assistantes maternelles du secteur, les enfants qu'elles gardent, les parents de ces enfants, les crèches sont conviés à participer à cette belle fête de fin d'année. La compagnie Poc-Poc donnera un spectacle qui sera suivi d'une collation.
- Concert de la chorale l'Alaric de Barbazan Debat, samedi 7 novembre, à 20h30, à l'église Saint Jean-Baptiste. La chorale "Voix d'Alaric", est composée d'un chœur mixte d'une cinquantaine de personnes, à quatre voix. Elle est née en 2009 de la volonté d'une poignée de mélomanes amoureux du chant choral. Libre participation



- Concert de Noël des Voix du Plateau, le dimanche 20 décembre à 17h à l'église St Jean-Baptiste.

- Concert d'Hiver de la Société Musicale du Plateau, le dimanche 27 décembre à 17h, à la salle des fêtes.

Ces deux concerts, ouverts à tous, sont en libre participation.

Cirque Fratellini pour grands et petits

C'est pour le bonheur de tous et ce pendant 2 jours que le cirque Gilles Fratellini s'installera sur la place du Château. Au cours de leur spectacle d'environ

1h30, vous assisterez à des tours d'accrobaties, à des farces de clowns, et aussi à un numéro surprenant de trois lionnes ! Deux représentations seront données : le samedi 14 novembre à 16h et le dimanche 15 novembre à 15h. Les tickets seront à prendre sur place.

Tarifs : enfant de 2 à 14 ans : 5€ ; adultes 12 €



Expositions

“Entre-temps”

Deux artistes se réunissent en novembre à la salle d'exposition du Service Culturel, l'une par le biais de la peinture et l'autre au travers de la céramique. Deux modes d'expression différents, qu'elles réussissent magnifiquement à allier. Régine Renard a commencé par l'aquarelle pour fixer des instantanés de la vie quotidienne birmane, puis a continué par l'acrylique comme moyen de production de plus grands formats. Sylvie Kunesch illustre la condition humaine en réduisant la taille de ses personnages et leur organisation sur un chemin poétique.

Du 12 au 26 novembre 2015,
Salle d'exposition du Service Culturel
Peintures par Régine Renard
Céramiques par Sylvie Kunesch

« Appolix et sa végétation »

Vous aurez l'occasion de découvrir la flore si spéciale de la planète Appolix à travers les peintures de l'artiste. C'est une invitation au voyage, sans frontière, sans billet d'avion et sans bagage. Vous partez quand vous voulez, c'est sans contrainte. En réalité, la planète Appolix n'est qu'une chimère, un fantôme, un rêve que l'artiste vous propose de construire avec lui.

Aymeric Athiel, alias Lix, apprend les rudiments de l'aquarelle, de l'acrylique et du dessin aux côtés de son père. En tant qu'élève à l'académie d'Ixelles, il s'initie à la mystérieuse technique de la lithographie. Fortement attiré par l'absurdité des images surréalistes, son style plutôt coloré est souvent rehaussé d'éléments géométriques et de réalité modifiée.

www.lixarts.wordpress.com
du 4 au 18 décembre
Salle d'exposition du Service Culturel

**Horaires d'ouverture : lundi 14h/17h30 -
mardi au vendredi 9h/12h – 14h/17h30
et samedi : 10h/12h – 15h/17h.**

Galerie Paul Bert, rue Thiers

☎ **05 62 99 18 64 – lannemezan.fr**

service.culture.lannemezan@gmail.com

Entrée libre



Régine Renard



Sylvie Kunesch



Lix

Des ondes d'amitié

Créée en janvier 2014, l'association “Les Amis de la Radio” organise régulièrement des événements ludiques tels que les vide-greniers, qui remportent un franc succès, à destination des familles. Elle a pour vocation essentielle d'aider financièrement Radio Festival Lannemezan, unique radio de la ville. Dotée de 3.000 auditeurs, Radio Festival Lannemezan émet sur 95FM et raisonne sur un rayon de 30 kilomètres autour de Lannemezan. Avec un programme diversifié et local, elle parvient à fidéliser sa clientèle qui, lorsque l'émetteur rencontre des pannes ponctuelles, ne manque pas de le lui faire remarquer en monopolisant le standard ! Les Amis de la Radio mettent en place deux manifestations en novembre à la salle des fêtes. Pour commencer un “Thé Dansant” le dimanche 22, après-midi, animé par l'orchestre “les Ménestrels”. Composé de 3 musiciens indépendants : un accordéoniste, un clavier et une chanteuse, ce groupe vous fera danser au rythme de la variété française et du musette. Mieux vaut réserver sa table pour profiter au mieux de cette belle après-midi en vue ! Et pour finir, le dimanche 29 novembre se tiendra le loto de Noël.

Infos et réservations : 06.82.84.63.83
Bureau “Les Amis de la Radio”, Président : Vivian Reyerros, Secrétaire : Geneviève Pader, Trésorier : Bernard Lestrade



Cap sur l'Orchestre National du Capitole

C'est désormais une belle coutume que de voir et d'entendre l'orchestre national du Capitole sur le Plateau de Lannemezan. Samedi 30 Janvier 2016 sera leur quatrième prestation dans la ville pour le bonheur de tous.

Christophe Mangou, chef étoilé

Lauréat du célèbre concours Donatella Flick à Londres en 2002, Christophe Mangou se voit attribuer le titre de chef assistant du London Symphony Orchestra pendant deux ans. Il est ainsi amené à travailler avec le chef principal Sir Colin Davis et les chefs invités de ce prestigieux orchestre, entre autres, Bernard Haitink, Mariss Jansons, Michael Tilson Thomas, Antonio Pappano, Sir John Eliot Gardiner, Emmanuel Krivine.

Christophe Mangou dirige non seulement en France mais aussi aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Hongrie, Pologne, Russie, au Japon, ...

Durant la saison 2014/2015, ses engagements l'amènent, à diriger le Melbourne Symphony Orchestra, l'Orchestra Sinfonica do Porto qui le réinvitent pour des concerts à Porto et Lisbonne, à poursuivre sa collaboration avec les orchestres d'Avignon, Toulouse et avec l'Orchestre National de France. Invité régulier de l'Orchestre National du Capitole de Toulouse depuis plusieurs saisons, la collaboration de l'orchestre avec Christophe Mangou s'étend, depuis la saison 2012-2013, à l'élaboration de son projet pédagogique.

Tout en poursuivant sa carrière de chef

classique, Christophe Mangou, musicien éclectique, s'attache à développer des projets fondés sur des collaborations originales entre musiciens classiques, jazzmen, et autres artistes d'horizons différents.

Pour enrichir son champ d'expression, il se forme depuis 2004 au "Soundpainting", technique de composition en temps réel basée sur de l'improvisation dirigée, permettant de repousser les "frontières" apparentes entre ces différents mondes artistiques, et crée à Paris l'ensemble Amalgammes.

Avec de telles cordes à son arc, ce chef étoilé nous promet une soirée prestigieuse, dirigée d'une main de maître !

Quatrième venue sur le Plateau

C'est en 2008 que le service culturel de la ville nous propose à la salle des fêtes pour la première fois l'Orchestre national du Capitole. Nul doute que Lannemezan leur a plu, c'est leur quatrième prestation qu'il prépare en huit ans ! En effet nous avons eu plaisir à entendre tous ces musiciens en 2010 puis à nouveau en 2012. C'est donc pour débiter l'année 2016 que le service culturel de la ville vous propose "le Tour du Monde en 45 minutes" joué par l'Orchestre Natio-



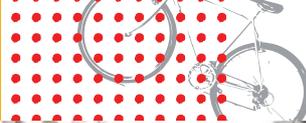
photo JB. Millot

nal du Capitole, dirigé par Christophe Mangou sur des œuvres de Copland, Kodaly, Tchaikovsky, Prokofiev... Une bien belle soirée en perspective que vous soyez ou non mélomanes.

- «LE TOUR DU MONDE EN 45'» commenté et présenté par Christophe Mangou.
- Samedi 30 janvier à 17h30, à la salle des fêtes.
- Réservations au service culturel, galerie Paul Bert, rue Thiers : ☎ 05 62 99 18 64.
- Tarifs : 16€ moins de 18 ans, 20€ normal, 25€ carré d'or.
- service.culture.lannemezan@gmail.com



photo D. Viet



Voici un retour photographique sur la venue du Tour de France à Lannemezan.

Tout d'abord, le 15 juillet avec la braderie des commerçants, le marché de nuit des ambulants et commerçants suivi du concert de "Sangria Gratuite" organisé par le Comité des Fêtes !

Puis, le 16 juillet avec la ville départ de l'étape : Lannemezan - Plateau de Beille. La venue surprise du Premier Ministre, Manuel Valls, qui parcourut, lui, l'étape en voiture invitée du Tour de France.







Gym Douce

La longévité de Vivance

Depuis le 1^{er} septembre, une page se tourne dans le monde des associations lannemezanaïses. Vivance, association proposant de la gym douce, cesse son activité en raison du départ en retraite de Geneviève Rebillard. Tous les adeptes de la gym la connaissent bien elle qui, depuis 22 ans, dispense ses conseils et partage ses connaissances pour que chacun, à son rythme, trouve son bien-être. C'est en septembre 1993, qu'elle débute en tant qu'éducatrice sportive au sein de Vivance. Nicole Beaumé présidente en 1997, l'accompagnera jusqu'à aujourd'hui. Pendant ces longues années, c'est ensemble qu'elles ont fait vivre cette association et c'est ensemble, que ces deux amies, tirent leur révérence.

passant des brevets fédéraux de gym et de tennis puis elle complète sa formation par un brevet d'état option sport pour tous. La création de Vivance lui offre alors un poste de salariée qui lui permettra de dispenser ses cours sur Lannemezan et dans plusieurs villages alentours. L'évolution et la diversité de ses formations, gym douce, gym équilibre, qi-gong, gym du dos, gym énergétique, gym abdos-périnée et également la sophrologie l'ont convaincue d'une chose : il faut apprendre à écouter son corps de façon authentique. Conseil qu'elle s'applique à elle-même aujourd'hui en choisissant une nouvelle vie. Lannemezan infos lui souhaite une douce retraite.

La suite de Vivance : "Les Calletes" assurent !

L'activité gym douce est reprise par l'association "Les Calletes". La priorité a été de ne toucher ni à l'organisation, ni à l'objet de l'activité qui reste la recherche du bien-être à l'écoute de son corps. Bien sûr, le style est différent puisque les cours sont maintenant assurés par Madame Alix Besse. Les adhérents sont d'ailleurs au rendez-vous. Et quoi de plus naturel, c'est Pascale Golla, adhérente de Vivance qui devient présidente des Calletes.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez appeler le 06.87.13.36.12 ou par mail à associationlescalletes@yahoo.fr les cours ont donc toujours lieu le mardi de 16h à 19h et le jeudi de 17h à 18h30 à la salle de danse du Nébouzan,

Parcours sportif

Avant de se consacrer au bien-être, Geneviève a débuté ses études à Paris pour devenir professeur de sport en collègue. Une blessure importante et répétitive stoppera ce cursus. Elle se reconvertisse alors éducatrice spécialisée, métier qu'elle exerça pendant 6 ans à Rennes. Arrivée dans les Pyrénées en 1980, elle fait une petite pause pour devenir maman et s'occuper de ses trois enfants. En 1990, elle revient à son premier choix, enseigner le sport, et devient éducatrice sportive d'abord en



Geneviève Rebillard et Nicole Beaumé, une grande complicité

Lannemezan Basket Club rebondit

Notre équipe départementale des cadets de la saison dernière est montée en ligue en juniors U20, une belle réussite pour le club et une découverte pour nos jeunes. En ce début de saison 2015/2016, ils ont remporté le premier match et perdu le deuxième. La saison ne fait que démarrer, rien n'est perdu ! Le Lannemezan Basket Club regroupe différentes catégories évoluant à des niveaux divers. Les babies, les U7 et U8 en départemental, les mini poussins U9 et U10, les poussins U11 et U12, les cadettes départementales U17 et U18, les juniors en ligue U19, U20 et U21, les seniors garçons et filles en département ainsi qu'une section de seniors pratiquant le basket en loisirs département.

Des inscriptions sont encore possibles, n'hésitez pas à contacter le club.

Renseignements : Jérôme 06.88.39.51.21 ou bien Martine 06.09.79.25.68

Bureau : présidente Martine Courcelle, vice président Jérôme Baillarin, secrétaire Adrien Sohier, trésorière Sandrine Martinez.



Inoubliables cantonnements !

Depuis la destruction des derniers bâtiments au début des années 2010, il ne reste rien des anciens cantonnements. Un livre vient de paraître pour rappeler ce qu'ils représentèrent pour des dizaines de familles lannemezanaises.

José Da Benta n'a jamais oublié les Cantonnements de Lannemezan de son enfance. Aujourd'hui encore, à Toulouse où il vit dorénavant, il se replonge régulièrement dans ses souvenirs et les photos qu'il a accumulés au fil des années. Au point qu'il a souhaité laisser une trace de ce que furent ces ensemble immobiliers atypiques aujourd'hui disparus, sauf dans les cœurs de ceux qui les ont habités. Son livre *Voyage aux cantonnements de Lannemezan, de 1921 à 2010* ravira tous les férus de l'histoire de la ville. L'affluence à la séance de dédicaces organisée à la Librairie Le vent des mots en est la preuve.

« On imagine mal ce qu'étaient ces cantonnements, raconte ce jeune retraité de l'industrie spatiale. On peut dire qu'ils constituaient véritablement une ville dans la ville avec école, commerces, chapelle, cantine, terrains de boules et de volley, un garde-champêtre... C'est là que j'ai vécu toute mon enfance et que j'ai obtenu le fameux certificat d'études d'alors ».

Tout a commencé dans les années 20 avec l'installation dans le quartier de Peyrehitte de ce qui s'appelait alors la Société des Produits Azotés (SPA). Suivra, à la veille de la seconde guerre mondiale la construction d'une seconde usine productrice d'aluminium, l'Electro-chimie, plus connue ensuite sous le nom de Péchiney. Les ouvriers, puis les familles qui se sont progressivement constituées, logeaient dans un cantonnement militaire datant de Napoléon III et un second ensemble immobilier construit pour l'occasion.

Piscine et fêtes mémorables

De tout cela, il ne reste rien aujourd'hui, mais la fraternité des anciens résidents demeure très vive. « Malgré la pauvreté – qui ne se montrait pas – j'ai souvenir d'une enfance très joyeuse. Favorisée même, par certains égards. Nous étions les seuls, par exemple, à disposer de deux piscines qui attiraient les jeunes du centre-ville. Je revois aussi les fêtes extraordinaires qui se déroulaient chaque année le dernier week end de juillet avec course cycliste, bal, feu d'artifice et toro de fuego. On y venait de très loin ».

Sur la période 1921/1966, date de la fusion de la SPA avec les sociétés Ugine et Kuhlmann, on dénombre une population totale d'environ 1.600 personnes et 608 familles, logées, chauffées et éclairées gratuitement par les usines. « C'était une autre époque ! Ici, l'Europe avait pris de l'avance sur sa construction d'après-guerre. Plus de vingt nationalités étaient représentées. Les Portugais et les Espagnols sont arrivés les premiers, rejoints ensuite par des Russes, des Hongrois, des Yougoslaves. Pensez-vous : il y avait même des Chinois ». Parmi les lieux de rassemblement, il y avait la cantine des ouvriers et le lavoir où les femmes se retrouvaient pour faire la lessive.

José Da Benta ne cache pas une certaine nostalgie à l'évocation de tous ces souvenirs. Les coucher sur le papier les fera vivre pour les générations futures.



« Un nouvel élan pour Lannemezan »

Vente du patrimoine de la ville : une erreur stratégique

A l'heure où sont menacées les recettes des collectivités locales (dota-tions d'Etat en baisse, produits de fiscalité liés aux activités économiques frappées par la crise...), à l'heure où reste élevé le niveau des dépenses (poids de la dette, masse salariale, frais de fonctionnement courants ...), à l'heure où sont nécessaires des investissements publics (voirie, bâtiments communaux, réseau d'assainissement...), et où les marges de manœuvre fiscale sont restreintes (taux de fiscalité déjà importants),

Pourquoi la majorité municipale décide-t-elle de se séparer de biens communaux qui sont non seulement une réserve patrimoniale mais aussi une source pérenne de recettes ?

Ainsi la vente de la halle aux veaux, de la halle à la volaille, de l'ancienne gendarmerie de même que le projet de vente des appartements du groupe scolaire Baratgin appauvrissent la ville.

Réhabilités, notamment par nos services techniques compétents, ils pourraient être reconvertis en logements ou locaux commerciaux mis à la location.

Depuis plus de dix ans, la ville paye des loyers à des bailleurs privés pour héberger des services municipaux : nous proposons de les installer dans ces locaux municipaux et de faire réaliser ainsi des économies aux contribuables.

Laurent LAGES - Stéphanie NOGUÈS - Philippe LACOSTE - Françoise ARVEUX - J-F. CROUAU

Le groupe « Encore plus loin avec Bernard Plano »

Mais encore de la désinformation

Et voilà encore et toujours le sempiternel refrain de l'opposition... : la vente du patrimoine

Décidément, nos explications régulières ne servent à rien à l'opposition, Décidément, on cherche à vous focaliser sur des détails de gestion, Décidément, il est difficile d'être compris quand on ne veut rien entendre, La critique porte sur la vente de certains biens communaux « appauvrissant ainsi la ville » alors que c'est tout le contraire.

Que ce soit la vente de la halle à la volaille qui va permettre l'installation d'un petit centre commercial,

Que ce soit la cession de l'ensemble Baratgin qui va permettre de fixer 10 nouvelles familles dans notre commune, des taxes nouvelles seront perçues alors qu'en gardant lesdits biens ces taxes et les assurances nécessaires restent à notre charge.

Ces actions font partie de notre volonté de revitalisation du centre-ville. Par ailleurs, le produit de ces ventes est utilisé dans des investissements publics, à l'heure où l'obtention d'emprunts nouveaux est de plus en plus difficile.

L'opposition avance des arguments en complète contradiction entre eux. Effectivement, constituer des réserves foncières en achetant des

terrains comme le CM 10 ou la zone de Peyrehitte III est un axe que je déploie depuis plus de 14 ans maintenant.

L'important est de pouvoir disposer, en effet, de réserves foncières économiques pour répondre aux sollicitations des industriels désireux de s'implanter dans notre commune et surtout d'y créer des emplois.

Pour ce faire, des marges de manœuvre sont à dégager et la gestion du patrimoine immobilier improductif en est une des composantes.

Cette stratégie est connue de nos autorités de tutelle qui ne donnent aucun avis négatif bien au contraire.

En mettant sur le marché des bâtiments (coûteux en entretien, en impôts ...) à des investisseurs privés, l'important est de permettre un apport de population mais aussi de créer de la richesse fiscale en taxe d'habitation et taxe foncière.

Bien évidemment nos services techniques sont compétents mais ils ont aussi beaucoup d'autres préoccupations et de travaux dans les établissements publics dont la rénovation par exemple de la maison des associations, du presbytère etc ... que de se concentrer sur la rénovation d'appartements.

Les acquéreurs privés feront travail-

ler les entreprises privées spécialisées permettant ainsi de mettre beaucoup plus rapidement sur le marché des logements rénovés.

Et, surtout, la finalité des actions communales n'est pas la gestion d'un parc privé de logements.

Concernant les locations à des bailleurs privés, je voudrais démystifier cette allégation. Tout d'abord, elles sont limitées en nombre restreint à savoir : le service culturel, la police municipale, l'EPI, le local jeunes.

En son temps, les 3 premières citées ont été conclues à des prix très raisonnables pour revitaliser la galerie Paul Bert désertée depuis un moment.

On ne peut parler de revitalisation du centre ville et dire le contraire comme le fait l'opposition.

Le devoir stratégique de la municipalité est bien de veiller à la dynamisation du centre-ville.

D'ailleurs l'installation prochaine d'une activité privée dans le sous sol de la galerie va permettre de retrouver la vocation initiale de ces locaux.

**Bernard PLANO
et le groupe majoritaire.**

Numéros Utiles

■ MAIRIE

Place de la République - BP 156
65303 Lannemezan cedex
Tél : 05 62 40 72 72 - Fax : 05 62 40 72 73
Courriel : internetlannemezan@gmail.com
site internet : www.lannemezan.fr

Services :

Direction Générales des Services, Affaires Générales : état civil - élections - documents administratifs -, Cabinet du Maire, Funéraire, Gestion des Ressources Humaines, Finances, Développement et Cadre de Vie.

Horaires d'ouverture :

lundi à vendredi de 8h 30 à 12 h et de 13h 30 à 17h 30

Permanence :

Voirie/assainissement : 06 87 86 32 52
Installations sportives et Nébouzan :
Tél : 06 32 51 98 51

■ POLICE MUNICIPALE

Galerie Paul Bert - rue Thiers
Tel : 05 62 40 72 78

■ SERVICE CULTUREL

Galerie Paul Bert - rue Thiers
Tel : 05 62 40 72 93

■ SERVICES TECHNIQUES

rue des Hitoles
Tel : 05 62 40 28 28
Fax : 05 62 40 28 22

Services :

Travaux - Administration - Espaces verts - Voirie, réseaux - Logistique et création - Station d'épuration - Hygiène et sécurité - Maintenance, installations sportives et culturelles - Parc auto

Heures d'ouverture :

lundi à vendredi : 8h à 12h et de 13h 30 à 17h 20

■ ESPACE PUBLIC INFORMATIQUE

rue Thiers - Galerie Paul Bert
Réservez au 05 62 50 13 94

Heures d'ouverture :

Lundi au Vendredi : de 9h à 12h 30 et de 13h 30 à 18h

■ SERVICES ANNEXES DE LA VILLE

Centre de loisirs	05 62 98 50 84
Espace du Nébouzan	05 62 98 37 99
Gymnase	05 62 98 09 96
Piscine municipale	05 62 98 15 58
Salle des fêtes	05 62 40 54 42
Stade municipal	05 62 98 22 45

SERVICES ANNEXES MUNICIPAUX

308, rue Alsace Lorraine

HEURES D'OUVERTURE :

lundi au vendredi 8h 30 à 12h et de 13h 30 à 17h 30

■ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Tél : 05 62 99 13 25
ccas.lannemezan@wanadoo.fr

Ses Missions :

Aide sociale légale - Aide sociale facultative - RAM- RMI - Logement - Portage de repas - Accompagnement budgétaire - Télé-assistance - Abri de nuit - Transport de personnes âgées -

- Maison de retraite - EHPAD :

350, rue Georges Clemenceau
Tél : 05 62 50 17 00

- Centre Multi-Accueil :

(Crèche / Halte-Garderie)
80, rue du Bié de Bagnères
Tél : 05 62 50 18 85

■ CAISSE DES ECOLES

Tel : 05 62 99 13 31
caisse.des.ecoles.l@wanadoo.fr

- Local Jeunes :

33, rue Michelet
Tel : 05 62 98 55 39 / 06 17 36 87 58

■ DIVERS

Pole Emploi	05 62 40 72 00
Cat	05 62 98 07 07
Centre des impôts	05 62 40 60 50
Circ. Médico-Sociale	05 62 98 01 93
Energies services	05 62 98 01 69
La Poste	05 62 40 62 74
Mission locale et rurale de montagne	05 62 98 26 88
DDT (ex Equipement)	05 62 40 72 10
SMECTOM	05 62 98 44 69
Trésorerie	05 62 98 03 91

■ OFFICE DU TOURISME

Place des Droits de l'Homme et du Citoyen

Tél : 05 62 98 08 31
Fax : 05 62 40 21 50

office-de-tourisme-de-lannemezan@wanadoo.fr

Heures d'ouverture au public :

lundi de 14h 30 à 18h et mardi à vendredi de 9h à 12h 30 et de 14h 30 à 18h - samedi de 9h à 12h 30



■ SERVICE SPORT ANIMATION

Tél : 05 62 99 13 55
Tél : 05 62 99 13 56

■ SERVICE COMMUNICATION

Tél : 05 62 99 13 58
communication.lannemezan@gmail.com

■ SERVICE URBANISME

Tél : 05 62 99 13 40

■ SERVICE ETUDES ET PATRIMOINE

Tel : 05 62 99 13 46

■ GARE

270, avenue de la Gare
Tél : 05 62 98 00 49
Ligne directe : 08 36 35 35 35 - 3615
ou
3616 SNCF - 3615 ou 3616 TER
Internet : www.sncf.fr ou
ww.ter.sncf.fr/midi-pyrenees

■ URGENCES

Centre anti-poison	05 61 49 33 33
Gendarmerie	05 62 50 17 70
Hôpitaux	05 62 99 55 55
Urgences	05 62 99 53 62
Pompiers	18
Samu	15
Secours en montagne	05 62 92 41 41

lannemezan.fr